

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 19 octobre au 8 novembre 2022

1 Actualités européennes

- Pacte vert pour l'Europe : la Commission européenne propose des règles pour améliorer la qualité de l'air et de l'eau
- COP27 : l'Union européenne appelle l'ensemble des parties à prendre des mesures concrètes pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C et à respecter l'Accord de Paris
- La Commission européenne adopte son programme de travail pour 2023 : relever les défis les plus pressants, tout en maintenant le cap à long terme

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

<u>11 novembre 2022</u>	<u>Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN)</u> <i>Représentant(e) belge : M. Vincent Van Peteghem</i>	- budget de l'Union européenne pour 2023
<u>18 novembre 2022</u>	<u>Conseil « Affaires générales » (CAG)</u> <i>Représentant(e) belge : M. Alexander de Croo</i>	- préparation du Conseil européen - relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni - respect des valeurs de l'Union européenne en Hongrie - présentation du programme de travail de la Commission européenne pour 2023
<u>21 novembre 2022</u>	<u>Conseil « Agriculture et pêche » (AGRIPECHE)</u> <i>Représentant(e) belge : à déterminer</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil
<u>22 novembre 2022</u>	<u>Conseil « Affaires générales » (CAG)</u> <i>Représentant(e) belge : M. Alexander de Croo</i>	- impacts à long terme de la politique de cohésion sur les régions de l'Union européenne

3 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- Politique agricole commune (PAC) – Modifications des plans stratégiques

Les pays membres de l'Union européenne sont tenus de procéder à une évaluation approfondie (plan stratégique relevant de la PAC) de ce qui doit être fait pour mettre en œuvre la nouvelle PAC. Ils s'appuient pour cela sur une analyse de leur territoire et de leur secteur agroalimentaire.

Cette proposition de règlement délégué a pour but de :

- définir les procédures et les délais que les pays de l'Union européenne doivent respecter pour demander des modifications des plans stratégiques approuvés ;
- établir les exceptions à la règle relative au nombre maximal de modifications que les pays peuvent soumettre par année civile.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 25 novembre 2022

- Qualité de l'air – Révision de la réglementation de l'Union européenne

Les directives (EC) 2004/107 et (EC) 2008/50 constituent les principales normes législatives européennes en matière de qualité de l'air.

L'objectif de cette proposition de directive est d'améliorer les dites directives afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé humaine et l'environnement, conformément à l'ambition de pollution zéro du Pacte vert pour l'Europe.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 janvier 2023

- Gestion intégrée de l'eau – listes révisées des polluants des eaux de surface et des eaux souterraines

Selon le Bilan de qualité sur l'eau de 2019, des améliorations sont nécessaires en ce qui concerne des aspects tels que les investissements, les règles de mise en œuvre, l'intégration des objectifs liés à l'eau dans d'autres politiques, la pollution chimique, la simplification administrative et la numérisation.

Cette proposition de directive répond aux conclusions du Bilan relatives à la pollution chimique et à l'obligation légale de réexaminer régulièrement les listes de substances prioritaires et de polluants des eaux souterraines.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 janvier 2023

- Pollution de l'eau – règles de l'Union européenne en matière de traitement des eaux urbaines résiduaires

Au sein du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a annoncé son ambition d'orienter l'Union européenne vers une pollution zéro en s'attaquant plus efficacement à toutes les sources de pollution de l'eau, y compris dans le contexte urbain, qui ne sont pas encore bien prises en compte par la législation européenne existante.

Cette proposition de directive vise à renforcer les mesures existantes pour réduire les effets néfastes des eaux usées et à adapter la législation européenne aux décennies à venir.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 janvier 2023

4 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : jeudi 10 novembre 2022 à 14h